



ACCES ESCALADE Saison 2017/2018

Fiche d'inscription

ECOLE ESCALADE

Photo Obligatoire
récente

Ecole Escalade de veuillez cocher la case du lieu de pratique : Carvin / Rouvroy / Vimy

Nom : Prénom :

Date de naissance : Problèmes médicaux :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Pour recevoir votre attestation de licence 2017-2018 et vos codes de connexion à l'espace licencié du site de la FFME (www.ffme.fr), vous devez obligatoirement fournir une adresse mail

électronique (écrire lisiblement) :

Première adhésion/ inscription au club : Renouvellement de licence :

Première licence

Certificat médical:* loisir ou compétition

Je certifie avoir fourni un certificat médical de non contre-indication aux sports statutaires de la fédération établi par le docteur le et avoir pris connaissance des précautions et restrictions éventuelles des pratiques.

Renouvellement de la licence

Vous avez transmis un certificat médical l'an dernier. Le questionnaire de santé que le club va vous remettre est à compléter chez vous. Si toutes vos réponses sont négatives, l'attestation ci-dessous est à compléter, si l'une des réponses est positive vous devez fournir un nouveau certificat médical et complété ci-dessus.

Attestation de santé :

Je soussigné(e) en ma qualité de représentant légal de.....qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Recevoir gratuitement la newsletter Direct'Infos : oui non

Recevoir gratuitement la revue Grande Voix : oui non

En cas de problème pendant la séance d'escalade :

Personne à prévenir Nom et Prénom :

Téléphone ou portable

(attention il faut que vous soyez joignable à tout moment de la séance) :

Je soussigné.....agissant en qualité de représentant légal de l'enfant

- Reconnait avoir été informé que l'adhésion au club s'accompagne de la prise de la licence à la FFME,
- Reconnait que l'adhésion au club entraîne l'acceptation du règlement intérieur du club,
- Atteste avoir pris connaissance de la notice d'information Assurance FFME et avoir remis le bordereau adhésion signé,
- à participer aux différentes activités du club,
- à pratiquer l'escalade ou toute autre activité statutaire de la FFME, encadré par des personnes responsables de l'association,
- à être transporté dans les véhicules des adultes responsables de l'association,

autorise le club :

- à prendre toute disposition utile en cas d'urgence médicale chirurgicale
- à prendre des photos sur lesquelles pourraient figurer mon enfant, dans le cadre des manifestations organisées par le club,
- à diffuser les photos auprès de ses partenaires, de la presse, de la télévision et des éventuels supports internet utilisés par le club.

Autorisation parentale de sortie de séance d'escalade :

- j'autorise mon enfant à sortir seul à la fin de la séance d'escalade
- je n'autorise pas mon enfant à sortir seul à la fin de la séance d'escalade et je m'engage à être présent 5min avant la fin du cours pour le récupérer (en cas de retard des parents, son adhésion pourrait être remis en cause par le bureau durant toute l'année sportive).

Date :.....

Signature du représentant légal :

Déroulement et Conditions d'adhésion à l' Ecole d' Escalade

*Le dossier d'inscription complet comprend fiche d'inscription avec photo / bordereau assurance ffme/certificat médical datant de moins de 3 mois si 1^{er} licence .

*Les parents, grands parents, frères et sœurs ne sont pas acceptés pendant les séances d'escalade.

*Votre enfant doit être présent 5 min avant le début du créneau , en cas de retard de plus de 10minutes, il ne sera plus accepté en cours de séance.

*Vous devez être présent 5 min avant la fin de la séance pour récupérer en temps et en heure votre enfant.

Nous soulignons cette remarque car notre éducatrice sera attendue cette année sur d'autres créneaux sur les communes voisines, nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre les parents en retards !

L'école d'escalade n'est pas une garderie ! Et nous serons très attentif aux parents retardataires, l'adhésion de votre enfant sera mis en cause.

*En cas de retard récurrents des parents, l'adhésion de l'enfant pourra être supprimé (**règlement intérieur**)

*Ne pas déposer votre enfant sans veiller à ce que la monitrice soit présente.

*Tenue de sport obligatoire, attention les mairies ainsi que le club obligent à avoir une 2em paire de baskets ou chaussons d'escalade pour pouvoir grimper au mur d'escalade .

*les cheveux longs doivent être attachés à chaque séances pour éviter tout arrachage ou coincement sur le mur, aucunes bagues ou de longues boucles d'oreilles.

*les enfants doivent être présents de façon régulière à chaque séances pour avoir une évolution cohérente (sauf arrêt de sa part, blessure, maladie)

*Si votre enfant vient à la salle avec son vélo, trotinette ou autre, il devra en demander l'autorisation aux concierges pour pouvoir le rentrer

*l'adhésion au club pour la saison sportive enfant école escalade est de 110€ /enfant

(prix de la part fédérale et de la cotisation club)

En cas de famille, réduction de 10€ par licence

Possibilité de régler en 3 chèques à l'ordre de ACCES ESCALADE

Le club accepte les chèques vacances, les coupons sports, les tickets loisirs CAF

En cas de prise en charge de l'adhésion autre que vous (employeur ou autre) un chèque de caution vous sera demandé.

*Certificat médical obligatoire dès la 1^{er} adhésion (renouvellement ensuite tous les 3ans)